



## RECRUTEMENT

# UN POLICIER MUNICIPAL H/F

Titulaire

(Cadre d'emplois gardien-brigadier)

### Missions :

Au sein de la Direction de la Tranquillité Publique – Police Municipale, vous exercez des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Pour cela, vous aurez en charge la surveillance générale et vous assurez une présence de proximité auprès de la population par un flottage quotidien dans les différents secteurs de la ville.

- Assurer une relation de proximité avec les administrés
- Assurer la surveillance du domaine public (prévention, dissuasion et répression)
- Relever les infractions au code de la route en matière de circulation des véhicules et de vitesse (missions de contrôle routier en collaboration avec la Police Nationale).
- Assistance à la Police Nationale et aux Sapeurs-Pompiers
- Intervention sur les flagrants délit
- Effectuer des patrouilles véhiculées, VTT et pédestres
- Assurer la surveillance des résidences de l'Opération Tranquillité Vacances
- Assurer la sécurité des manifestations publiques
- Accueillir, assister et informer le public

- Rédiger des comptes-rendus, rapports et main-courante
- En charge de l'application de pouvoirs de police générale (faire respecter les arrêtés municipaux...)

### Profil :

- Titulaire du grade Gardien-Brigadier ou Lauréat du concours ou en position de détachement, doté d'une bonne connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur, vous avez le sens du service public et du travail en équipe.
- Expérience dans un poste similaire appréciée

- Qualités relationnelles, Esprit d'équipe, Adaptabilité, Sens de l'écoute
- Bonne condition physique
- Maîtrise de soi, Rigueur, Tenue et comportement exemplaires
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale
- Aptitude au respect des ordres et consignes données et à rendre compte
- Observation, analyse et gestion d'une situation
- Maîtrise de l'outil informatique et qualités rédactionnelles exigées
- Connaissance du Code de la route et des Décrets d'applications
- Disponibilité horaire en fonction des manifestations et nécessités de service
- Permis B obligatoire

### Informations complémentaires :

- Armements : cat. B et D : « BTD, tonfa et GAIL plus 100ml, pistolet semi-automatique (PSA : Glock 45) »
  - Équipements et moyens : deux véhicules, VTT, équipement de protection individuelle, gilets pare-balles, gilet tactique individuels, radiocommunication individuelle, éthylotests, cinémomètre, logiciels EDICIA et PVE, suivi de la vidéoprotection...
  - Un dispositif de formation continue est mis en place - cours de GTP
- Une évolution de l'organisation du temps de travail est à l'étude, incluant une possible extension des horaires avec l'intégration de plages nocturnes et la mise en place d'un fonctionnement en équipes ou en roulement, selon des modalités qui restent à définir.

### Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire : ISFE : part fixe 30% + part variable, 13<sup>e</sup> mois + Heures supplémentaires payées ou récupérées, possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale : CNAS + Amicale du personnel + mutuelle et prévoyance.

**Poste basé à l'Hôtel de ville -  
À pourvoir dès que possible**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONTACTER :

Aurélien LAROCHE, Directeur de la Tranquillité Publique - Police municipale :  
01 30 13 17 63 / aurelien.laroche@coignieres.fr

MERCI D'ADRESSER VOTRE LETTRE DE CANDIDATURE PAR COURRIER  
OU PAR MAIL À M. LE MAIRE :

Ville de Coignières - Place de l'Église St Germain d'Auxerre - 78310 Coignières  
rh@coignieres.fr



AU CŒUR DES YVELINES, LA VILLE DE COIGNIÈRES, 4400 HABITANTS, INTÉGRÉE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (SQY), VOUS OFFRE UN ENVIRONNEMENT DE GRANDE QUALITÉ DE VIE PROFESSIONNELLE. AVEC + DE 100 COLLABORATEURS, LA COLLECTIVITÉ PRIVILÉGIE UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, AU PLUS PROCHE DES BESOINS DES USAGERS.